Communiqué officiel de la zone sud-est aviron concernant la finale du SH2- du championnat de zone bateaux courts – Aiguebelette le 24 mars 2024

Ce communiqué a pour but de livrer des informations factuelles des événements à la suite de la finale A recourue du SH2-.

Dimanche matin, les SH2- s'alignent pour courir leur finale A : à Aiguebelette, les départs ne sont pas tenus pour des raisons que tout le monde connait, donc l'alignement se fait de la meilleure manière possible en tenant compte de cette contrainte ainsi que des problématiques liées aux conditions climatiques.

Le juge au départ a signalé par un drapeau rouge qu'il y avait un faux départ d'un équipage, cependant le starter et le juge de parcours ne l'ont pas vu, ce qui est une erreur de communication entre les différents postes d'arbitres. Ce problème a été reconnu par le président de jury et est remonté à la commission nationale pour une amélioration des procédures. Une réclamation a été posée par un équipage. Normalement cette réclamation aurait dû être déposée à l'arrivée, mais comme le drapeau rouge a été dressé depuis le bord du bassin, il n'a pu être reproché à cet équipage de s'être arrêté.

La réclamation n'a donc pas été posée à l'arrivée, mais a été déposée directement par l'entraineur auprès du président de jury.

La réclamation ayant été confirmée, les délégués des 6 équipages finalistes ont été convoqués par le président de jury et le coordonnateur de la zone. Il a été décidé que la finale allait se recourir.

Le président du jury a accepté que les équipages courent la finale, même à basse cadence (le code des courses stipule que l'on peut disqualifier un équipage pour non combativité), afin de se qualifier pour le championnat de France bateaux courts. Lors de la réunion, les délégués ont été informés de la nécessité de courir pour être qualifiés. Deux équipages n'ont pas souhaité prendre part à la finale recourue malgré cela.

Ces deux équipages ont affirmé ne pas être intéressés pour aller à Cazaubon et n'ont pas souhaité recourir la finale en connaissance de cause.

Le lendemain, une demande a été déposé par l'un des deux équipages pour participer à Cazaubon.

Tout ceci sans parler du manque de respect auprès des décisionnaires qui a été constaté sur le parc à bateaux par de nombreux témoins.